



**ACADÉMIE  
DE STRASBOURG**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Délégation académique à l'action culturelle**

Strasbourg, le 28 septembre 2021

**Délégation académique à l'action culturelle**

Référence : 2021-202

Affaire suivie par :

Raphaël Sager

Tél. 03 88 23 39 06

Mél : [raphael.sager@ac-strasbourg.fr](mailto:raphael.sager@ac-strasbourg.fr)

6 rue de la Toussaint

67975 Strasbourg Cedex 9

La rectrice de l'académie de Strasbourg

à

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement du  
second degré

S/C de Monsieur le directeur académique  
des services de l'Education nationale du Haut-Rhin

S/C de Monsieur le directeur académique  
des services de l'Education nationale du Bas-Rhin

**Objet : Appel à projets « À l'École du Développement Durable »**

**P.j. : Le cahier des charges et le dossier d'inscription du dispositif « A l'école du développement durable »**

L'appel à projets « A l'école du développement durable » permet de mener des projets éducatifs en lien avec le développement durable. Destiné à tous les niveaux des classes de collèges et de lycées, cet appel à projets peut constituer un prolongement de l'enseignement dans de nombreuses disciplines mais également donner lieu à un travail transversal et pluridisciplinaire ou s'inscrire dans une démarche globale de développement durable d'établissement.

Proposé par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Grand Est, EDF en Alsace, Société Générale et l'académie de Strasbourg, ce dispositif permet d'obtenir un soutien financier (montant moyen de 500 €) pour la réalisation d'un projet éducatif.

Tous les projets innovants en lien avec le développement durable pourront être déposés. Ceux portant sur « la transition écologique et la transition énergétique », l'« économie circulaire », le « changement climatique », la « mobilité douce », les « circuits courts alimentaires », les liens « santé-environnement », et la « gestion des déchets et/ou le recyclage » seront étudiés avec une attention particulière par la commission de sélection qui retiendra jusqu'à 11 projets.

Les établissements retenus s'engagent à être présents, avec des élèves impliqués dans le projet, à la journée de présentation des différents projets soutenus qui permettra d'apprécier les différentes réalisations et de distinguer les meilleures d'entre elles. Cette rencontre aura lieu a priori en centre Alsace.

Les dossiers d'inscription doivent parvenir complétés à la Délégation académique à l'action culturelle (Daac) de l'académie de Strasbourg pour le mercredi 10 novembre 2021, délai de rigueur (date limite de dépôt des dossiers).

L'appel à projets « A l'école du développement durable » est complémentaire de l'appel à projets « Protéger l'environnement, j'adhère ! » (PEJ), coordonné par l'association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace (Ariena). Il peut donc être sollicité indépendamment ou conjointement au dispositif PEJ. Cependant, le soutien d'un projet par l'un de ces deux dispositifs n'implique pas obligatoirement son soutien par l'autre (les jurys -composés des représentants des partenaires de chaque dispositif- étant indépendants).

Pour plus de précisions, vous pouvez retrouver, sur les [pages EDD du site de l'académie](#), [un tableau récapitulatif des différents dispositifs académiques en lien avec le développement durable](#) ou contacter Raphaël Sager, chargé de mission éducation au développement durable à la Daac.

Je vous remercie de bien vouloir assurer la diffusion la plus large possible de cet appel à projets académique qui s'inscrit dans le cadre du **parcours d'éducation artistique et culturelle** (PÉAC) des élèves.

**Pour la rectrice et par délégation  
La déléguée académique à l'action culturelle**

**Peggy Gattoni**

**Par autorisation,  
Le délégué académique à l'action culturelle par intérim**



**Emmanuel Claerr**

*Liens utiles :*

- Les pages « Éducation au développement durable » du site académique :

[www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/edd](http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/edd)

Pour les dispositifs académiques, « Élaborer un projet », puis « Les appels à projets locaux » : [www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/edd/elaborer-un-projet/les-appels-a-projets-locaux](http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/edd/elaborer-un-projet/les-appels-a-projets-locaux)

- Les pages dédiées au dispositif « Protéger l'environnement, j'adhère ! » sur le site de l'Ariena :

[www.ariena.org/pej](http://www.ariena.org/pej)

**Avec le soutien de nos partenaires :**



Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement



**Délégation académique à l'action culturelle**

Affaire suivie par :

Raphaël Sager

Tél. 03 88 23 37 35

Mél : [raphael.sager@ac-strasbourg.fr](mailto:raphael.sager@ac-strasbourg.fr)